Docusign Envelope ID: 0DCDF9B1-EB1F-45DE-837E-97C72DE687F8

SETOM
Société Anonyme au capital de 1.000.000 euros
Siège social : 22 Avenue Marcel Dassault - 31506 TOULOUSE CEDEX 5
842 404 659 RCS TOULOUSE

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 24 JUIN 2025

EXTRAIT

Du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 24 juin 2025, il a été extrait ce qui suit :

[...]

Troisième résolution

L'Assemblée Générale constate que les comptes de l'exercice 2024 approuvés se soldent par une perte de 1.764.001,44 euros et décide de l'affecter au compte « report à nouveau » qui passera ainsi de -12.527.923,02 euros à -14.291.924,46 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est rappelé qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

[...]

Sixième résolution

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'extrait du procès-verbal de la présente Assemblée à l'effet d'effectuer toutes les formalités légales.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

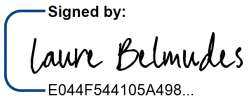
[...]

Pour extrait certifié conforme

DocuSigned by:
Helene Sorteweg
26FD6225F61E432...

Docusign Envelope ID: 8928A144-9142-4A8E-B62D-09836724A658

Certifiés conformes



COMPTES ANNUELS

Société : SETOM

Forme juridique : Société anonyme

Siège social : 22 avenue Marcel DASSAULT 31506 TOULOUSE CEDEX 5

Date de clôture : 31/12/2024

Docusign Envelope ID: 8928A144-9142-4A8E-B62D-09836724A658

Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice 2024			Exercice 2023
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)	0		0	0
Frais d'établissement	0	0	0	0
Frais de développement	0	0	0	0
Concessions,brevets et droits similaires	117 751	88 726	29 025	52 436
Fonds commercial	400 000	0	400 000	400 000
Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Avances sur immobilisations incorporelles	0	0	0	0
TOTAL immobilisations incorporelles	***517 751***	***88 726***	***429 025***	***452 436***
Terrains	0	0	0	0
Constructions	281 015	103 921	177 093	176 410
Installations techniques, matériel	32 913 729	505 025	32 408 704	27 497 944
Autres immobilisations corporelles	1 274 275	618 857	655 419	797 730
Immobilisations en cours	36 582 195	0	36 582 195	19 000 265
Avances et acomptes	0	0	0	0
TOTAL immobilisations corporelles	***71 051 215***	***1 227 803***	***69 823 412***	***47 472 348***
Participations selon la méthode de meq	0	0	0	0
Autres participations	0	0	0	0
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	0	0	0	0
Prêts	0	0	0	0
Autres immobilisations financières	20 767	0	20 767	20 767
TOTAL immobilisations financières	***20 767***	***0***	***20 767***	***20 767***
Total Actif Immobilisé (II)	***71 589 733***	***1 316 529***	***70 273 204***	***47 945 551***
Matières premières, approvisionnements	1 327 022	38 314	1 288 708	2 425 447
En cours de production de biens	1 331 629	0	1 331 629	1 074 520
En cours de production de services	0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	0	0	0	0
Marchandises	0	0	0	0
TOTAL Stock	***2 658 652***	***38 314***	***2 620 338***	***3 499 967***
Avances et acomptes versés sur commandes	0	0	0	0
Clients et comptes rattachés	40 114 737	1 458 893	38 655 844	56 464 233
Autres créances	43 279 051	0	43 279 051	9 568 558
Capital souscrit et appelé, non versé	0	0	0	0
TOTAL Créances et divers	***83 393 788***	***1 458 893***	***81 934 895***	***66 032 791***
Valeurs mobilières de placement	0	0	0	0
dont actions propres:				
Disponibilités	0	0	0	0
TOTAL Disponibilités	***0***	***0***	***0***	***0***
Charges constatées d'avance	185 370	0	185 370	265 231
Total Actif Circulant (III)	***86 237 810***	***1 497 207***	***84 740 603***	***69 797 989***
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	0		0	0
Prime de remboursement des obligations (V)	0		0	0
Ecarts de conversion actif (VI)	0		0	0
Total Général (I à VI)	***157 827 543***	***2 813 736***	***155 013 807***	***117 743 541***

Docusign Envelope ID: 8928A144-9142-4A8E-B62D-09836724A658

Bilan passif

BILAN-PASSIF			Exercice 2024	Exercice 2023
Capital social ou individuel	dont versé :	1 000 000	1 000 000	1 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport,			0	0
Ecarts de réévaluation	dont écart d'équivalence	0	0	0
Réserve légale			0	0
Réserves statutaires ou contractuelles			0	0
Réserves réglementées	dont réserve des prov. fluctuation des cours :	0	0	0
Autres réserves	dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :	0	0	0
Report à nouveau			-12 527 923	-8 822 588
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			**-1 764 001**	**-3 705 335**
Sous-Total : Situation Nette			***-13 291 924***	***-11 527 923***
Subventions d'investissement			0	0
Provisions réglementées			0	0
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)			***-13 291 924***	***-11 527 923***
Produit des émissions de titres participatifs			0	0
Avances conditionnées			0	0
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)			***0***	***0***
Provisions pour risques			670 147	287 708
Provisions pour charges			7 733 190	4 418 732
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)			***8 403 337***	***4 706 440***
Emprunts obligataires convertibles			0	0
Autres emprunts obligataires			0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			1 403 067	113 686
Emprunts et dettes financières divers	dont emprunts participatifs :	0	50 021 187	28 468 507
TOTAL Dettes financières			***51 424 253***	***28 582 193***
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			4 375 811	5 848 605
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			37 536 769	17 658 810
Dettes fiscales et sociales			3 218 076	3 261 375
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			874	0
Autres dettes			60 403 468	67 727 830
TOTAL Dettes d'exploitation et divers			***105 534 998***	***94 496 620***
Produits constatés d'avance			2 943 143	1 486 211
TOTAL DETTES (IV)			***159 902 395***	***124 565 024***
Ecart de conversion Passif (V)			0	0
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)			***155 013 807***	***117 743 541***

Docusign Envelope ID: 8928A144-9142-4A8E-B62D-09836724A658

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT			Exercice 2024			Exercice 2023
			France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises			0	0	0	0
Production vendue biens			0	0	0	0
Production vendue services			93 371 575	0	93 371 575	75 522 734
Chiffres d'affaires nets			***93 371 575***	***0***	***93 371 575***	***75 522 734***
Production stockée					257 109	418 714
Production immobilisée					22 594 039	16 418 411
Subventions d'exploitation					0	0
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges					8 561 858	6 911 149
Autres produits					60 830	1 536
Total des produits d'exploitation (I)					***124 845 412***	***99 272 543***
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					902	0
Variation de stock (marchandises)					0	0
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					-46	-193
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					1 179 313	-240 240
Autres achats et charges externes					96 551 832	79 930 759
Impôts, taxes et versements assimilés					754 407	706 765
Salaires et traitements					7 587 878	7 404 531
Charges sociales					3 881 745	3 735 419
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	Dotations aux amortissements			3 610 158	2 827 448
		dont montant de l'amort. du fonds de commerce			0	0
		Dotations aux provisions			0	0
	Sur actif circulant : dotations aux provisions				61 423	2 917
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				470 992	279 805
Autres charges					11 454 815	7 630 254
Total des charges d'exploitation (II)					***125 553 420***	***102 277 465***
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)					-708 009	-3 004 921
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					0	0
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					0	0
Produits financiers de participations					0	0
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé					0	0
Autres intérêts et produits assimilés					438 738	608 142
Reprises sur provisions et transferts de charges					0	0
Différences positives de change					0	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					0	0
Total des produits financiers (V)					***438 738***	***608 142***
Dotations financières aux amortissements et provisions					0	0
Intérêts et charges assimilées					1 477 430	1 166 480
Différences négatives de change					0	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					0	0
Total des charges financières (VI)					***1 477 430***	***1 166 480***
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)					-1 038 692	-558 338
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)					-1 746 701	-3 563 259

Docusign Envelope ID: 8928A144-9142-4A8E-B62D-09836724A658

Compte de résultat (suite)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	Exercice 2024	Exercice 2023
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	6 379	-4 484
Produits exceptionnels sur opérations en capital	0	4 245
Reprises sur provisions et transferts de charges	8 553	0
Total des produits exceptionnels (VII)	***14 932***	***-239***
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	669	113 240
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	0	4 245
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	2 690	6 991
Total des charges exceptionnelles (VIII)	***3 359***	***124 476***
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	**11 573**	**-124 715**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	80 001	101 264
Impôts sur les bénéfices (X)	-51 127	-83 903
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	***125 299 082***	***99 880 446***
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	***127 063 083***	***103 585 781***
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	***-1 764 001***	***-3 705 335***

Docusign Envelope ID: 8928A144-9142-4A8E-B62D-09836724A658

SETOM
Adresse siège social : 22 Avenue Marcel Dassault
31506 - TOULOUSE CEDEX 5
842 404 659 RCS Toulouse

Certifié conforme

Signed by:
Laure Belmudes
E044F544105A498...

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT
DE L'EXERCICE 2024

A. EVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

« L'Activité Eau France » regroupe sous l'égide de Veolia Eau - Compagnie Générale des Eaux l'essentiel des sociétés du groupe Veolia Environnement intervenant dans le secteur de la distribution de l'eau et de l'assainissement en France dont la Société SETOM (ci-après « la Société »).

L'impact des conflits russo-ukrainien et israélo-palestinien ont été appréhendés par la Société qui suit avec la plus grande attention le développement de la situation. Toutefois, ces conflits n'impactent pas l'activité de la Société et ne remettent pas en cause la stabilité financière de la société.

La loi DDADUE du 22 avril 2024 instaure l'acquisition de 2 jours ouvrables de congés par mois pendant les périodes de maladie non professionnelle (soit 24 jours par an) et 2,5 jours ouvrables de congés par mois en cas d'accident du travail ou de maladie professionnelle.

Variation du périmètre contractuel
Prise d'effet au 1er juin 2024 de l'avenant 4 relatif à la mise en place d'une tarification saisonnière avec un tarif majoré de 42% sur les périodes du 1er juin au 31 octobre et un tarif minoré de 30% sur les périodes du 1er novembre au 31 mai.

B. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Principes généraux

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ont été élaborés et présentés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 (version consolidée) de l'Autorité des Normes Comptables relatif au Plan Comptable Général.

Continuité d'exploitation

Malgré des capitaux propres négatifs, le principe comptable de continuité d'exploitation a été maintenu compte-tenu de la poursuite du soutien financier des actionnaires.

Docusign Envelope ID: 8928A144-9142-4A8E-B62D-09836724A658

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent principalement des mises de fonds consenties à des collectivités locales concédantes au titre de droits d'usage des installations du domaine public ainsi que les annuités d'emprunt des Collectivités locales prises en charge dans le cadre des obligations contractuelles, amorties sur la durée des contrats concernés.
La Société porte en charge de l'exercice les frais de recherche, développement et autres frais dits d'établissement.

Immobilisations corporelles du domaine privé

Sous cette rubrique figurent les immobilisations dont la Société est propriétaire.

Immobilisations corporelles mises en concession

Cette rubrique regroupe les immobilisations du domaine public financées et gérées par la Société. Leur comptabilisation fait l'objet des dispositions spécifiques précisées au paragraphe « Dispositions spécifiques relatives aux Immobilisations du Domaine Concédé » (cf. Infra).

Une quote-part de frais de structure est ajoutée à la dépense brute des chantiers de construction des immobilisations mises en concession pour tenir compte des charges relatives à la maîtrise d'œuvre et à la gestion contractuelle. Cette disposition est applicable à l'ensemble des catégories de travaux relatifs aux délégations de service public, hors frais de pose des compteurs. Par exception, la quote-part de frais de structure est réduite à la seule composante « frais généraux » si la prestation intellectuelle est comptabilisée séparément.

Les taux forfaitaires de maîtrise d'œuvre et de gestion contractuelle des travaux ne sont pas automatiquement applicables aux opérations supérieures à 500 milliers d'euros ; ces prestations peuvent alors faire l'objet d'un calcul adapté à leur spécificité.

Immobilisations financières

- **Autres immobilisations financières**

Les "autres immobilisations financières" sont principalement constituées des dépôts et cautionnements donnés. Ces éléments sont comptabilisés à leur valeur nominale.

Frais d'acquisition

Les frais d'acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles sont incorporés au coût d'entrée des immobilisations acquises.

Docusign Envelope ID: 8928A144-9142-4A8E-B62D-09836724A658

Stocks

Les stocks de matières premières et de fournitures sont inventoriés et valorisés au prix unitaire moyen pondéré. Les stocks dormants font l'objet d'une dépréciation.

Chantiers en cours

Les chantiers de travaux non terminés à la clôture de l'exercice sont évalués selon la méthode de l'avancement.

Le taux d'avancement des chantiers est déterminé par les responsables opérationnels dans le cadre d'une analyse affaire par affaire en fonction de la réalisation effective des travaux.

Créances d'exploitation

Elles sont comptabilisées à leur valeur nominale. La part fermière des créances exploitation eau et assainissement ainsi que les créances travaux dont l'ancienneté est supérieure à un an sont systématiquement dépréciées à 100%. Le principe du provisionnement en totalité des créances de plus d'un an repose sur la constatation qu'en général tous les recours ont été épuisés un an après l'émission de la facture.

Un taux d'impayés calculé sur un risque de perte déterminé de façon historique est appliqué sur toutes les créances de moins d'un an non réglées au 30 Novembre 2024.

Provisions

Les provisions pour risques et charges sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaire à l'extinction de l'obligation. S'agissant de l'évaluation d'une obligation unique et en présence de plusieurs hypothèses d'évaluation de la sortie de ressource, la meilleure estimation du passif correspond à l'hypothèse la plus probable.

Docusign Envelope ID: 8928A144-9142-4A8E-B62D-09836724A658

Dispositions spécifiques relatives aux immobilisations du domaine concédé

La Société gère, en tant que concessionnaire de services publics, de nombreuses installations faisant partie du domaine propre des collectivités locales, qu'elles soient financées par celles-ci, ce qui est le plus courant, ou par la Société elle-même. Seules les installations financées par la Société sont inscrites à son bilan (immobilisations corporelles mises en concession). Ces installations font l'objet d'un amortissement financier (encore appelé amortissement de caducité), sur la durée du contrat, à concurrence du montant qui restera définitivement à la charge de la Société lors de la remise de ces installations à la collectivité locale concédante, en fin de contrat.

Ces amortissements financiers sont inscrits au passif du bilan (provisions pour risques) pour bien marquer qu'ils ne constatent pas une dépréciation, mais l'étalement sur la durée du contrat de la charge que représentera l'abandon des ouvrages correspondants au terme de celui-ci.

Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations contractuelles de concessionnaire, la Société prend le plus souvent à sa charge le renouvellement, pendant toute la durée du contrat, des immobilisations du domaine concédé dont elle assure la gestion.

Les ouvrages du service public que la Société doit renouveler comprennent ainsi des immobilisations du domaine concédé qu'elle a financées, mais aussi des immobilisations financées par les collectivités locales.

Qu'il s'agisse d'ouvrages financés à l'origine par les Collectivités locales ou par le concessionnaire, le coût des opérations de renouvellement des installations du domaine concédé effectuées par le concessionnaire est porté en charge.

Cette obligation de renouvellement est suivie dans un compte de bilan qui valorise au débit les dépenses effectives de renouvellement et, au crédit, l'engagement contractuel et dont le solde représente donc le montant cumulé de l'avance (actif) ou du retard (passif) des dépenses par rapport aux obligations contractuelles. Les charges de l'exercice sont comptabilisées au niveau des différents postes de charges d'exploitation et transférées dans le compte de bilan via un transfert de charges. La dotation contractuelle est quant à elle comptabilisée au niveau des autres charges.

Au terme du contrat, l'éventuel solde créditeur sera remboursé à l'Autorité délégante ou restera à la charge des délégataires s'il est débiteur.

Docusign Envelope ID: 8928A144-9142-4A8E-B62D-09836724A658

C. ELÉMENTS D'INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES RELATIFS AUX COMPTE DE RÉSULTAT ET BILAN

COMPTE DE RÉSULTAT

Produits d'exploitation

(en milliers d'euros)	**2024**	**2023**
Distribution d'eau [(1)]	83.299	69.698
Assainissement		
Sous-total eau et assainissement	**83.299**	**69.698**
Travaux	4.119	3.651
Autres activités et produits divers	5.954	2.174
Chiffre d'affaires	**93.372**	**75.523**

(1) *Compte tenu notamment des redevances de pollution des Agences de l'Eau assises sur le m3 d'eau potable.*

L'ensemble du chiffre d'affaires est réalisé en France.

Le chiffre d'affaires eau de la société est constitué :

- Par les volumes facturés (relevés ou estimés) aux clients au cours de l'exercice sous déduction de la part des facturations attachée à des volumes d'eau consommés mais non facturés à la fin de l'exercice précédent et des volumes facturés d'avance ;
- Par les forfaits échus sous déduction des montants facturés d'avance ;
- Par les volumes d'eau consommés mais encore non facturés.

Le chiffre d'affaires eau comprend :

(en milliers d'euros)	**2024**	**2023**
Les produits du concessionnaire	39.689	33.412
Les produits et redevances versés à l'Etat, aux collectivités locales et aux Agences de l'Eau [(2)]	43.610	36.286
Total	**83.299**	**69.698**

(2) *les produits et redevances versés à l'Etat, aux collectivités locales et aux Agences de l'Eau sont inscrits en charges sous les rubriques "Comptes de gérances et régies" et "Redevances d'assainissement"*

La Société est délégataire d'un contrat de distribution d'eau pour lequel l'assainissement a été concédé à un autre délégataire, la Société étant chargée de facturer les clients pour leurs consommations eau et assainissement et de reverser au délégataire assainissement la part lui revenant. Dans cette situation, les produits constatés pour le compte d'un autre délégataire sont enregistrés directement dans un compte de tiers, toutes taxes comprises.

Docusign Envelope ID: 8928A144-9142-4A8E-B62D-09836724A658

La production immobilisée ressort à 22.594 milliers d'euros en 2024 (contre 16.418 milliers d'euros en 2023).

Les transferts de charges d'exploitation s'élèvent à 8.218 milliers d'euros.

Charges d'exploitation

- ***Autres achats et charges externes***

Néant.

- ***Autres charges d'exploitation***

Néant.

Résultat financier

Le résultat financier ressort à -1.039 milliers d'euros.

- Produits : 439 milliers d'euros de produits d'intérêts sur comptes courants.
- Charges : 1.477 milliers d'euros d'intérêts liés aux emprunts.

Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel ressort à 12 milliers d'euros.

Participation des salariés

Conformément à l'accord de participation commun du personnel des sociétés de Veolia Eau – Compagnie Générale des Eaux – signé le 14 juin 2012 et modifié par avenant le 20 décembre 2012, il a été constitué une provision pour participation des salariés à hauteur de 130 milliers d'euros au 31 décembre 2024.

Docusign Envelope ID: 8928A144-9142-4A8E-B62D-09836724A658

Imposition

➢ ***Ventilation de l'impôt***

Ventilation de l'impôt entre la partie imputable aux éléments exceptionnels et celle imputable aux autres éléments :

	Résultat avant impôt	**Impôt**			**Résultat net**	
		Théorique *(1)*	Report déficitaire imputé sur l'IS de l'exercice	Dû *(2)*	Théorique *(3)*	Comptable net d'IS dû *(4)*
Courant	**-1.747**	**437**		**51**	**-1.310**	**-1.696**
CT	*-1.747*	*437*		*51*	*-1.310*	*-1.696*
LT						
Exceptionnel	**12**	**-3**			**9**	**12**
CT	*12*	*-3*			*9*	*12*
LT						
Participation salariés	**-80**	**20**			**-60**	**-80**
Total	**-1.815**	**454**		**51**	**-1.361**	**-1.764**

(1) Résultat courant/exceptionnel/participation multiplié par le taux de l'impôt (25%).

(2) Résultat courant/exceptionnel/participation retraité des déductions et des réintégrations qui y sont rattachées multiplié par le taux de l'impôt auquel on impute les reports fiscaux déficitaires le cas échéant.

(3) Résultat courant/exceptionnel/participation diminué de l'impôt théorique.

(4) Résultat courant/exceptionnel/participation diminué de l'impôt dû.

➢ ***Déficits reportables***

Le déficit reportable de l'exercice 2024 est de 1.853 milliers d'euros.
Le total des déficits restant à reporter au 31 décembre 2024 est de 14.257 milliers d'euros.

Docusign Envelope ID: 8928A144-9142-4A8E-B62D-09836724A658

BILAN ACTIF

IMMOBILISATIONS

➢ *Mouvements des valeurs brutes*

(en milliers d'euros)	A l'ouverture de l'exercice	Augmentation	Diminution	Virement de poste à poste	A la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	517				517
dont annuités d'emprunt des collectivités					
Immobilisations corporelles du domaine privé	2.191	30	5	18	2.234
Immobilisations corporelles mises en concession	27.240	4.152		842	32.234
Immobilisations en cours	19.000	18.442		-860	36.582
Immobilisations financières	21				21
Total	**48.969**	**22.624**	**5**	**0**	**71.588**

➢ *Amortissements - Méthodes de calcul*

Les amortissements sont calculés selon les méthodes linéaire et dégressive, en fonction de l'utilisation des biens concernés ; les durées d'amortissement retenues sont généralement les suivantes :

Frais d'établissement	5 ans
Concessions et droits assimilés	Durée du contrat
Projets informatiques (logiciels, etc.)	5 ans
Constructions	40 ans
Compteurs (frais de pose compris)	14 ans
Installations techniques à caractère spécifique	10 à 20 ans
Matériel et outillage	6 ans 2/3
Matériel de bureau et informatique	5 ans
Matériel de transport	5 ans
Mobilier et agencements	10 ans

Docusign Envelope ID: 8928A144-9142-4A8E-B62D-09836724A658

➢ ***Mouvement des amortissements***

(en milliers d'euros)	Amortissement cumulé début d'exercice	Transfert annuités d'emprunt	Dotation	Reprise	Amortissement cumulé fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	65		23		88
dont annuités d'emprunt des collectivités					
Immobilisations corporelles du domaine privé	960		273	5	1.228
Total	**1.025**		**296**	**5**	**1.316**

PRODUITS À RECEVOIR RATTACHÉS AUX POSTES DE CRÉANCES

(en milliers d'euros)	Au 31 décembre 2024
Créances clients	22.919
Créances fiscales et sociales	221
Autres créances	185
Total	**23.325**

BILAN PASSIF

CAPITAUX PROPRES

Conformément aux résolutions votées lors de l'Assemblée Générale du 27 juin 2024, la perte de la Société réalisée en 2023 a été affectée au compte "report à nouveau".
La variation des capitaux propres se détaille comme suit :

(en milliers d'euros)	A l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat 2023	Résultat 2024	Autres	A la clôture de l'exercice
Capital social	**1.000**				**1.000**
Prime d'émission, d'apport et de fusion					
Réserves de réévaluation et autres réserves					
Réserves légales					
Réserves de plus-values long terme					
Report à nouveau	-8.822	-3.706	-1.764		-14.292
Résultat	-3.706	3.706			0
Subventions					
Amortissements dérogatoires					

Docusign Envelope ID: 8928A144-9142-4A8E-B62D-09836724A658

Total	**-11.528**	**0**	**-1.764**	**-13.292**

CAPITAL SOCIAL

Au 31 décembre 2024, le capital social de la Société s'élève à 1.000.000,00 euros divisé en 10.000 actions entièrement libérées.
Il n'existe pas de part bénéficiaire.

Docusign Envelope ID: 8928A144-9142-4A8E-B62D-09836724A658

PROVISIONS

(en milliers d'euros)	Début d'exercice	Dotations	Reprises consommées	Reprises sans objet	Fin d'exercice
Provisions réglementées					
Provision pour hausse des prix					
Provision pour amort dérogatoires					
Provision spéciale de réévaluation					
Total I					
Provisions pour risques et charges					
Provision pour risques à l'étranger					
Provision pour impôts	4	1			5
Risques de change sur créances en devises					
Provision pour pensions	91		1		90
Litiges et divers	302	471	15	74	684
Sous total	**397**	**472**	**16**	**74**	**779**
Fonds d'amortissements					
Amortissements financiers	4.310	3.315			7.625
Sous total	**4.310**	**3.315**			**7.625**
Total II	**4.707**	**3.787**	**16**	**74**	**8.404**
Provisions pour dépréciation					
Immobilisations corporelles					
Immobilisations financières :					
Titres de participation					
Autres immobilisations financières					
Clients	1.691	30	261		1.460
Autres créances	6	32			38
Total III	**1.697**	**62**	**261**		**1.498**
Total Général (I + II + III)	**6.404**	**3.849**	**277**	**74**	**9.902**
Dotations et reprises :					
- d'exploitation		3.848	277	65	
- financières					
- exceptionnelles		1		9	
dont dotations aux amortissements financiers		*3.315*			

Docusign Envelope ID: 8928A144-9142-4A8E-B62D-09836724A658

AUTRES DETTES

Les autres dettes correspondent essentiellement aux produits et redevances à verser à l'Etat et aux collectivités locales dans le cadre des contrats de gestion des services publics conclus par la Société.

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCES

Cette rubrique comprend principalement des produits perçus sur des travaux non achevés à la clôture de l'exercice et des produits facturés d'avance au titre des abonnements relatifs à des périodes postérieures au 31 décembre 2024.

ETAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES

➢ Créances

(en milliers d'euros)	**Montant brut 2024**	**Dont moins d'un an**	**Dont plus d'un an**
Actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	21	21	
Total	**21**	**21**	
Actif circulant :			
Créances clients et comptes rattachés	40.115	40.115	
Autres créances [(1)]	43.279	43.279	
Total	**83.394**	**83.394**	

(1) Hors avances et acomptes versés sur commandes.

➢ Dettes

(en milliers d'euros)	**Montant brut 2024**	**à 1 an au plus**	**a plus d'1 an et 5 ans au plus**	**à plus de 5 ans**
Emprunts et dettes financières divers	50.021	6.394	28.020	15.607
Dettes auprès des établissements de crédit	1.403	1.403		
Dettes fournisseurs	37.537	37.537		
Dettes fiscales et sociales	3.218	3.218		
Dettes sur les immobilisations	1	1		
Comptes courants				
Autres dettes	60.403	60.403		
Total	**152.583**	**108.956**	**28.020**	**15.607**

Docusign Envelope ID: 8928A144-9142-4A8E-B62D-09836724A658

CHARGES À PAYER RATTACHÉES AUX POSTES DE DETTES

(en milliers d'euros)	**Au 31 décembre 2024**
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes auprès des établissements de crédit	
Dettes fournisseurs	6.890
Dettes fiscales et sociales	1.430
Droits des collectivités	20.027
Dettes sur les immobilisations	
Comptes courants	
Autres dettes	115
Total	**28.462**

D. Autres éléments d'information

OPÉRATIONS SIGNIFICATIVES AVEC LES PARTIES LIÉES

Les opérations significatives avec les parties liées comprennent :

- les comptes courants débiteurs pour 36.634 milliers d'euros avec la société Veolia Eau – Compagnie Générale des Eaux;
- le compte d'intégration fiscale avec la société VEOLIA ENVIRONNEMENT débiteur de 232 milliers d'euros.

ENGAGEMENTS DE FIN DE CARRIÈRE

La société doit prendre en charge le versement d'une indemnité de fin de carrière envers ses salariés qui partiront en retraite pendant la durée du contrat.
Une provision pour indemnité de fin de carrière a été comptabilisée dans les comptes de la Société pour un montant de 90 milliers d'euros.
Ce montant correspond aux indemnités de fin de carrière qui seront versées aux collaborateurs ayant atteint l'âge de départ en retraite durant la période contractuelle au prorata du nombre d'années restant à courir jusqu'au départ des salariés concernés.

	(en milliers d'euros)
Indemnités de départ à la retraite (y compris primes d'eau des salariés partant à la retraite à compter du 1er janvier 2009)	655
Provision inscrite au bilan	90
Engagement net indemnités de départ à la retraite	565

Docusign Envelope ID: 8928A144-9142-4A8E-B62D-09836724A658

ENGAGEMENTS HORS BILAN

Néant.

EFFECTIF MOYEN

L'effectif moyen trimestriel, (et hors personnel mis à disposition) est de 200 personnes à fin 2024, contre 193 personnes l'année précédente.

	2024	2023
Cadres	28	29
Etam	91	86
Employés	81	77
Total	**200**	**193**

INTÉGRATION FISCALE

Au cours de l'exercice 2019 la Société a opté pour le groupe d'intégration fiscale constitué par Veolia Environnement à compter du 1er janvier 2001. Cette option a été reconduite pour une nouvelle période de 5 ans à compter du 1er janvier 2021. Veolia Environnement SA est seule redevable envers l'Administration française de l'impôt courant calculé sur la base de l'ensemble. L'économie susceptible d'en résulter est acquise à l'intégrante : Veolia Environnement SA. Cette option est sans incidence sur la charge d'impôt sur les bénéfices comptabilisée par la Société.

IDENTITÉ DE LA SOCIÉTÉ CONSOLIDANTE

Les comptes de la Société sont inclus suivant la méthode de l'intégration globale dans les comptes de :

VEOLIA ENVIRONNEMENT
SA au capital de 3 703 263 040 Euros
21 Rue de la Boétie – 75008 PARIS

VEOLIA ENVIRONNEMENT, société mère de Veolia Eau – Compagnie Générale des Eaux, société du groupe VEOLIA ENVIRONNEMENT, possède indirectement la majorité du capital de la Société.
Une copie des comptes consolidés du Groupe Veolia Environnement peut être obtenue à l'adresse ci-dessus.

HONORAIRES DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

Les honoraires de commissariat aux comptes encourus au titre du contrôle légal des comptes et au titre des prestations de service entrant dans les diligences directement liées à cette mission sont mentionnés dans l'annexe aux comptes consolidés du groupe Veolia Environnement.

E. Evènements postérieurs à la clôture

Néant.

Docusign Envelope ID: 8928A144-9142-4A8E-B62D-09836724A658

F. Tableau des filiales et participations

Néant.



SETOM

Exercice clos le 31 décembre 2024

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG Audit

ERNST & YOUNG Audit
Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex

Tél. : +33 (0) 1 46 93 60 00
www.ey.com/fr

SETOM

Exercice clos le 31 décembre 2024

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de la société SETOM,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SETOM relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

- **Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires**

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

- **Informations relatives au gouvernement d'entreprise**

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 23 mai 2025

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit



Pierre-Alexis Meyer

COMPTES ANNUELS

Société : SETOM

Forme juridique : Société anonyme

Siège social : 22 avenue Marcel DASSAULT 31506 TOULOUSE CEDEX 5

Date de clôture : 31/12/2024

Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice 2024			Exercice 2023
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)	0		0	0
Frais d'établissement	0	0	0	0
Frais de développement	0	0	0	0
Concessions,brevets et droits similaires	117 751	88 726	29 025	52 436
Fonds commercial	400 000	0	400 000	400 000
Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Avances sur immobilisations incorporelles	0	0	0	0
TOTAL immobilisations incorporelles	***517 751***	***88 726***	***429 025***	***452 436***
Terrains	0	0	0	0
Constructions	281 015	103 921	177 093	176 410
Installations techniques, matériel	32 913 729	505 025	32 408 704	27 497 944
Autres immobilisations corporelles	1 274 275	618 857	655 419	797 730
Immobilisations en cours	36 582 195	0	36 582 195	19 000 265
Avances et acomptes	0	0	0	0
TOTAL immobilisations corporelles	***71 051 215***	***1 227 803***	***69 823 412***	***47 472 348***
Participations selon la méthode de meq	0	0	0	0
Autres participations	0	0	0	0
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	0	0	0	0
Prêts	0	0	0	0
Autres immobilisations financières	20 767	0	20 767	20 767
TOTAL immobilisations financières	***20 767***	***0***	***20 767***	***20 767***
Total Actif Immobilisé (II)	***71 589 733***	***1 316 529***	***70 273 204***	***47 945 551***
Matières premières, approvisionnements	1 327 022	38 314	1 288 708	2 425 447
En cours de production de biens	1 331 629	0	1 331 629	1 074 520
En cours de production de services	0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	0	0	0	0
Marchandises	0	0	0	0
TOTAL Stock	***2 658 652***	***38 314***	***2 620 338***	***3 499 967***
Avances et acomptes versés sur commandes	0	0	0	0
Clients et comptes rattachés	40 114 737	1 458 893	38 655 844	56 464 233
Autres créances	43 279 051	0	43 279 051	9 568 558
Capital souscrit et appelé, non versé	0	0	0	0
TOTAL Créances et divers	***83 393 788***	***1 458 893***	***81 934 895***	***66 032 791***
Valeurs mobilières de placement	0	0	0	0
dont actions propres:				
Disponibilités	0	0	0	0
TOTAL Disponibilités	***0***	***0***	***0***	***0***
Charges constatées d'avance	185 370	0	185 370	265 231
Total Actif Circulant (III)	***86 237 810***	***1 497 207***	***84 740 603***	***69 797 989***
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	0		0	0
Prime de remboursement des obligations (V)	0		0	0
Ecarts de conversion actif (VI)	0		0	0
Total Général (I à VI)	***157 827 543***	***2 813 736***	***155 013 807***	***117 743 541***

Bilan passif

BILAN-PASSIF			Exercice 2024	Exercice 2023
Capital social ou individuel	dont versé :	1 000 000	1 000 000	1 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport,			0	0
Ecarts de réévaluation	dont écart d'équivalence	0	0	0
Réserve légale			0	0
Réserves statutaires ou contractuelles			0	0
Réserves réglementées	dont réserve des prov. fluctuation des cours :	0	0	0
Autres réserves	dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :	0	0	0
Report à nouveau			-12 527 923	-8 822 588
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			**-1 764 001**	**-3 705 335**
Sous-Total : Situation Nette			***-13 291 924***	***-11 527 923***
Subventions d'investissement			0	0
Provisions réglementées			0	0
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)			***-13 291 924***	***-11 527 923***
Produit des émissions de titres participatifs			0	0
Avances conditionnées			0	0
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)			***0***	***0***
Provisions pour risques			670 147	287 708
Provisions pour charges			7 733 190	4 418 732
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)			***8 403 337***	***4 706 440***
Emprunts obligataires convertibles			0	0
Autres emprunts obligataires			0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			1 403 067	113 686
Emprunts et dettes financières divers	dont emprunts participatifs :	0	50 021 187	28 468 507
TOTAL Dettes financières			***51 424 253***	***28 582 193***
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			4 375 811	5 848 605
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			37 536 769	17 658 810
Dettes fiscales et sociales			3 218 076	3 261 375
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			874	0
Autres dettes			60 403 468	67 727 830
TOTAL Dettes d'exploitation et divers			***105 534 998***	***94 496 620***
Produits constatés d'avance			2 943 143	1 486 211
TOTAL DETTES (IV)			***159 902 395***	***124 565 024***
Ecart de conversion Passif (V)			0	0
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)			***155 013 807***	***117 743 541***

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT			Exercice 2024			Exercice 2023
			France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises			0	0	0	0
Production vendue biens			0	0	0	0
Production vendue services			93 371 575	0	93 371 575	75 522 734
Chiffres d'affaires nets			***93 371 575***	***0***	***93 371 575***	***75 522 734***
Production stockée					257 109	418 714
Production immobilisée					22 594 039	16 418 411
Subventions d'exploitation					0	0
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges					8 561 858	6 911 149
Autres produits					60 830	1 536
Total des produits d'exploitation (I)					***124 845 412***	***99 272 543***
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					902	0
Variation de stock (marchandises)					0	0
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					-46	-193
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					1 179 313	-240 240
Autres achats et charges externes					96 551 832	79 930 759
Impôts, taxes et versements assimilés					754 407	706 765
Salaires et traitements					7 587 878	7 404 531
Charges sociales					3 881 745	3 735 419
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	Dotations aux amortissements			3 610 158	2 827 448
		dont montant de l'amort. du fonds de commerce			0	0
		Dotations aux provisions			0	0
	Sur actif circulant : dotations aux provisions				61 423	2 917
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				470 992	279 805
Autres charges					11 454 815	7 630 254
Total des charges d'exploitation (II)					***125 553 420***	***102 277 465***
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)					-708 009	-3 004 921
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					0	0
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					0	0
Produits financiers de participations					0	0
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé					0	0
Autres intérêts et produits assimilés					438 738	608 142
Reprises sur provisions et transferts de charges					0	0
Différences positives de change					0	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					0	0
Total des produits financiers (V)					***438 738***	***608 142***
Dotations financières aux amortissements et provisions					0	0
Intérêts et charges assimilées					1 477 430	1 166 480
Différences négatives de change					0	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					0	0
Total des charges financières (VI)					***1 477 430***	***1 166 480***
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)					-1 038 692	-558 338
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)					-1 746 701	-3 563 259

Compte de résultat (suite)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	Exercice 2024	Exercice 2023
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	6 379	-4 484
Produits exceptionnels sur opérations en capital	0	4 245
Reprises sur provisions et transferts de charges	8 553	0
Total des produits exceptionnels (VII)	***14 932***	***-239***
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	669	113 240
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	0	4 245
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	2 690	6 991
Total des charges exceptionnelles (VIII)	***3 359***	***124 476***
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	**11 573**	**-124 715**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	80 001	101 264
Impôts sur les bénéfices (X)	-51 127	-83 903
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	***125 299 082***	***99 880 446***
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	***127 063 083***	***103 585 781***
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	***-1 764 001***	***-3 705 335***

SETOM
Adresse siège social : 22 Avenue Marcel Dassault
31506 - TOULOUSE CEDEX 5
842 404 659 RCS Toulouse

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2024

A. EVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

« L'Activité Eau France » regroupe sous l'égide de Veolia Eau - Compagnie Générale des Eaux l'essentiel des sociétés du groupe Veolia Environnement intervenant dans le secteur de la distribution de l'eau et de l'assainissement en France dont la Société SETOM (ci-après « la Société »).

L'impact des conflits russo-ukrainien et israélo-palestinien ont été appréhendés par la Société qui suit avec la plus grande attention le développement de la situation. Toutefois, ces conflits n'impactent pas l'activité de la Société et ne remettent pas en cause la stabilité financière de la société.

La loi DDADUE du 22 avril 2024 instaure l'acquisition de 2 jours ouvrables de congés par mois pendant les périodes de maladie non professionnelle (soit 24 jours par an) et 2,5 jours ouvrables de congés par mois en cas d'accident du travail ou de maladie professionnelle.

Variation du périmètre contractuel
Prise d'effet au 1er juin 2024 de l'avenant 4 relatif à la mise en place d'une tarification saisonnière avec un tarif majoré de 42% sur les périodes du 1er juin au 31 octobre et un tarif minoré de 30% sur les périodes du 1er novembre au 31 mai.

B. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Principes généraux

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ont été élaborés et présentés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 (version consolidée) de l'Autorité des Normes Comptables relatif au Plan Comptable Général.

Continuité d'exploitation

Malgré des capitaux propres négatifs, le principe comptable de continuité d'exploitation a été maintenu compte-tenu de la poursuite du soutien financier des actionnaires.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent principalement des mises de fonds consenties à des collectivités locales concédantes au titre de droits d'usage des installations du domaine public ainsi que les annuités d'emprunt des Collectivités locales prises en charge dans le cadre des obligations contractuelles, amorties sur la durée des contrats concernés.
La Société porte en charge de l'exercice les frais de recherche, développement et autres frais dits d'établissement.

Immobilisations corporelles du domaine privé

Sous cette rubrique figurent les immobilisations dont la Société est propriétaire.

Immobilisations corporelles mises en concession

Cette rubrique regroupe les immobilisations du domaine public financées et gérées par la Société. Leur comptabilisation fait l'objet des dispositions spécifiques précisées au paragraphe « Dispositions spécifiques relatives aux Immobilisations du Domaine Concédé » (cf. Infra).

Une quote-part de frais de structure est ajoutée à la dépense brute des chantiers de construction des immobilisations mises en concession pour tenir compte des charges relatives à la maîtrise d'œuvre et à la gestion contractuelle. Cette disposition est applicable à l'ensemble des catégories de travaux relatifs aux délégations de service public, hors frais de pose des compteurs. Par exception, la quote-part de frais de structure est réduite à la seule composante « frais généraux » si la prestation intellectuelle est comptabilisée séparément.

Les taux forfaitaires de maîtrise d'œuvre et de gestion contractuelle des travaux ne sont pas automatiquement applicables aux opérations supérieures à 500 milliers d'euros ; ces prestations peuvent alors faire l'objet d'un calcul adapté à leur spécificité.

Immobilisations financières

- ➢ Autres immobilisations financières

Les "autres immobilisations financières" sont principalement constituées des dépôts et cautionnements donnés. Ces éléments sont comptabilisés à leur valeur nominale.

Frais d'acquisition

Les frais d'acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles sont incorporés au coût d'entrée des immobilisations acquises.

Stocks

Les stocks de matières premières et de fournitures sont inventoriés et valorisés au prix unitaire moyen pondéré. Les stocks dormants font l'objet d'une dépréciation.

Chantiers en cours

Les chantiers de travaux non terminés à la clôture de l'exercice sont évalués selon la méthode de l'avancement.

Le taux d'avancement des chantiers est déterminé par les responsables opérationnels dans le cadre d'une analyse affaire par affaire en fonction de la réalisation effective des travaux.

Créances d'exploitation

Elles sont comptabilisées à leur valeur nominale. La part fermière des créances exploitation eau et assainissement ainsi que les créances travaux dont l'ancienneté est supérieure à un an sont systématiquement dépréciées à 100%. Le principe du provisionnement en totalité des créances de plus d'un an repose sur la constatation qu'en général tous les recours ont été épuisés un an après l'émission de la facture.

Un taux d'impayés calculé sur un risque de perte déterminé de façon historique est appliqué sur toutes les créances de moins d'un an non réglées au 30 Novembre 2024.

Provisions

Les provisions pour risques et charges sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaire à l'extinction de l'obligation. S'agissant de l'évaluation d'une obligation unique et en présence de plusieurs hypothèses d'évaluation de la sortie de ressource, la meilleure estimation du passif correspond à l'hypothèse la plus probable.

Dispositions spécifiques relatives aux immobilisations du domaine concédé

La Société gère, en tant que concessionnaire de services publics, de nombreuses installations faisant partie du domaine propre des collectivités locales, qu'elles soient financées par celles-ci, ce qui est le plus courant, ou par la Société elle-même. Seules les installations financées par la Société sont inscrites à son bilan (immobilisations corporelles mises en concession). Ces installations font l'objet d'un amortissement financier (encore appelé amortissement de caducité), sur la durée du contrat, à concurrence du montant qui restera définitivement à la charge de la Société lors de la remise de ces installations à la collectivité locale concédante, en fin de contrat.

Ces amortissements financiers sont inscrits au passif du bilan (provisions pour risques) pour bien marquer qu'ils ne constatent pas une dépréciation, mais l'étalement sur la durée du contrat de la charge que représentera l'abandon des ouvrages correspondants au terme de celui-ci.

Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations contractuelles de concessionnaire, la Société prend le plus souvent à sa charge le renouvellement, pendant toute la durée du contrat, des immobilisations du domaine concédé dont elle assure la gestion.

Les ouvrages du service public que la Société doit renouveler comprennent ainsi des immobilisations du domaine concédé qu'elle a financées, mais aussi des immobilisations financées par les collectivités locales.

Qu'il s'agisse d'ouvrages financés à l'origine par les Collectivités locales ou par le concessionnaire, le coût des opérations de renouvellement des installations du domaine concédé effectuées par le concessionnaire est porté en charge.

Cette obligation de renouvellement est suivie dans un compte de bilan qui valorise au débit les dépenses effectives de renouvellement et, au crédit, l'engagement contractuel et dont le solde représente donc le montant cumulé de l'avance (actif) ou du retard (passif) des dépenses par rapport aux obligations contractuelles. Les charges de l'exercice sont comptabilisées au niveau des différents postes de charges d'exploitation et transférées dans le compte de bilan via un transfert de charges. La dotation contractuelle est quant à elle comptabilisée au niveau des autres charges.

Au terme du contrat, l'éventuel solde créditeur sera remboursé à l'Autorité délégante ou restera à la charge des délégataires s'il est débiteur.

C. ELÉMENTS D'INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES RELATIFS AUX COMPTE DE RÉSULTAT ET BILAN

COMPTE DE RÉSULTAT

Produits d'exploitation

(en milliers d'euros)	2024	2023
Distribution d'eau [1]	83.299	69.698
Assainissement		
Sous-total eau et assainissement	83.299	69.698
Travaux	4.119	3.651
Autres activités et produits divers	5.954	2.174
Chiffre d'affaires	93.372	75.523

(1) *Compte tenu notamment des redevances de pollution des Agences de l'Eau assises sur le m3 d'eau potable.*

L'ensemble du chiffre d'affaires est réalisé en France.

Le chiffre d'affaires eau de la société est constitué :

- Par les volumes facturés (relevés ou estimés) aux clients au cours de l'exercice sous déduction de la part des facturations attachée à des volumes d'eau consommés mais non facturés à la fin de l'exercice précédent et des volumes facturés d'avance ;
- Par les forfaits échus sous déduction des montants facturés d'avance ;
- Par les volumes d'eau consommés mais encore non facturés.

Le chiffre d'affaires eau comprend :

(en milliers d'euros)	2024	2023
Les produits du concessionnaire	39.689	33.412
Les produits et redevances versés à l'Etat, aux collectivités locales et aux Agences de l'Eau [2]	43.610	36.286
Total	83.299	69.698

(2) *les produits et redevances versés à l'Etat, aux collectivités locales et aux Agences de l'Eau sont inscrits en charges sous les rubriques "Comptes de gérances et régies" et "Redevances d'assainissement"*

La Société est délégataire d'un contrat de distribution d'eau pour lequel l'assainissement a été concédé à un autre délégataire, la Société étant chargée de facturer les clients pour leurs consommations eau et assainissement et de reverser au délégataire assainissement la part lui revenant. Dans cette situation, les produits constatés pour le compte d'un autre délégataire sont enregistrés directement dans un compte de tiers, toutes taxes comprises.

La production immobilisée ressort à 22.594 milliers d'euros en 2024 (contre 16.418 milliers d'euros en 2023).

Les transferts de charges d'exploitation s'élèvent à 8.218 milliers d'euros.

Charges d'exploitation

➢ *Autres achats et charges externes*

Néant.

➢ *Autres charges d'exploitation*

Néant.

Résultat financier

Le résultat financier ressort à -1.039 milliers d'euros.

- Produits : 439 milliers d'euros de produits d'intérêts sur comptes courants.
- Charges : 1.477 milliers d'euros d'intérêts liés aux emprunts.

Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel ressort à 12 milliers d'euros.

Participation des salariés

Conformément à l'accord de participation commun du personnel des sociétés de Veolia Eau – Compagnie Générale des Eaux – signé le 14 juin 2012 et modifié par avenant le 20 décembre 2012, il a été constitué une provision pour participation des salariés à hauteur de 130 milliers d'euros au 31 décembre 2024.

Imposition

➢ *Ventilation de l'impôt*

Ventilation de l'impôt entre la partie imputable aux éléments exceptionnels et celle imputable aux autres éléments :

	Résultat avant impôt	Impôt			Résultat net	
		Théorique (1)	Report déficitaire imputé sur l'IS de l'exercice	Dû (2)	Théorique (3)	Comptable net d'IS dû (4)
Courant	-1.747	437		51	-1.310	-1.696
CT	*-1.747*	*437*		*51*	*-1.310*	*-1.696*
LT						
Exceptionnel	12	-3			9	12
CT	*12*	*-3*			*9*	*12*
LT						
Participation salariés	-80	20			-60	-80
Total	-1.815	454		51	-1.361	-1.764

(1) Résultat courant/exceptionnel/participation multiplié par le taux de l'impôt (25%).
(2) Résultat courant/exceptionnel/participation retraité des déductions et des réintégrations qui y sont rattachées multiplié par le taux de l'impôt auquel on impute les reports fiscaux déficitaires le cas échéant.
(3) Résultat courant/exceptionnel/participation diminué de l'impôt théorique.
(4) Résultat courant/exceptionnel/participation diminué de l'impôt dû.

➢ *Déficits reportables*

Le déficit reportable de l'exercice 2024 est de 1.853 milliers d'euros.
Le total des déficits restant à reporter au 31 décembre 2024 est de 14.257 milliers d'euros.

BILAN ACTIF

IMMOBILISATIONS

➢ *Mouvements des valeurs brutes*

(en milliers d'euros)	A l'ouverture de l'exercice	Augmentation	Diminution	Virement de poste à poste	A la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	517				517
dont annuités d'emprunt des collectivités					
Immobilisations corporelles du domaine privé	2.191	30	5	18	2.234
Immobilisations corporelles mises en concession	27.240	4.152		842	32.234
Immobilisations en cours	19.000	18.442		-860	36.582
Immobilisations financières	21				21
Total	48.969	22.624	5	0	71.588

➢ *Amortissements - Méthodes de calcul*

Les amortissements sont calculés selon les méthodes linéaire et dégressive, en fonction de l'utilisation des biens concernés ; les durées d'amortissement retenues sont généralement les suivantes :

Frais d'établissement	5 ans
Concessions et droits assimilés	Durée du contrat
Projets informatiques (logiciels, etc.)	5 ans
Constructions	40 ans
Compteurs (frais de pose compris)	14 ans
Installations techniques à caractère spécifique	10 à 20 ans
Matériel et outillage	6 ans 2/3
Matériel de bureau et informatique	5 ans
Matériel de transport	5 ans
Mobilier et agencements	10 ans

➢ *Mouvement des amortissements*

(en milliers d'euros)	Amortissement cumulé début d'exercice	Transfert annuités d'emprunt	Dotation	Reprise	Amortissement cumulé fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	65		23		88
dont annuités d'emprunt des collectivités					
Immobilisations corporelles du domaine privé	960		273	5	1.228
Total	1.025		296	5	1.316

PRODUITS À RECEVOIR RATTACHÉS AUX POSTES DE CRÉANCES

(en milliers d'euros)	Au 31 décembre 2024
Créances clients	22.919
Créances fiscales et sociales	221
Autres créances	185
Total	23.325

BILAN PASSIF

CAPITAUX PROPRES

Conformément aux résolutions votées lors de l'Assemblée Générale du 27 juin 2024, la perte de la Société réalisée en 2023 a été affectée au compte "report à nouveau".
La variation des capitaux propres se détaille comme suit :

(en milliers d'euros)	A l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat 2023	Résultat 2024	Autres	A la clôture de l'exercice
Capital social	1.000				1.000
Prime d'émission, d'apport et de fusion					
Réserves de réévaluation et autres réserves					
Réserves légales					
Réserves de plus-values long terme					
Report à nouveau	-8.822	-3.706	-1.764		-14.292
Résultat	-3.706	3.706			0
Subventions					
Amortissements dérogatoires					
Total	-11.528	0	-1.764		-13.292

CAPITAL SOCIAL

Au 31 décembre 2024, le capital social de la Société s'élève à 1.000.000,00 euros divisé en 10.000 actions entièrement libérées.
Il n'existe pas de part bénéficiaire.

PROVISIONS

(en milliers d'euros)	Début d'exercice	Dotations	Reprises consommées	Reprises sans objet	Fin d'exercice
Provisions réglementées					
Provision pour hausse des prix					
Provision pour amort dérogatoires					
Provision spéciale de réévaluation					
Total I					
Provisions pour risques et charges					
Provision pour risques à l'étranger					
Provision pour impôts	4	1			5
Risques de change sur créances en devises					
Provision pour pensions	91		1		90
Litiges et divers	302	471	15	74	684
Sous total	397	472	16	74	779
Fonds d'amortissements					
Amortissements financiers	4.310	3.315			7.625
Sous total	4.310	3.315			7.625
Total II	4.707	3.787	16	74	8.404
Provisions pour dépréciation					
Immobilisations corporelles					
Immobilisations financières :					
Titres de participation					
Autres immobilisations financières					
Clients	1.691	30	261		1.460
Autres créances	6	32			38
Total III	1.697	62	261		1.498
Total Général (I + II + III)	6.404	3.849	277	74	9.902
Dotations et reprises :					
- d'exploitation		3.848	277	65	
- financières					
- exceptionnelles		1		9	
dont dotations aux amortissements financiers		*3.315*			

AUTRES DETTES

Les autres dettes correspondent essentiellement aux produits et redevances à verser à l'Etat et aux collectivités locales dans le cadre des contrats de gestion des services publics conclus par la Société.

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCES

Cette rubrique comprend principalement des produits perçus sur des travaux non achevés à la clôture de l'exercice et des produits facturés d'avance au titre des abonnements relatifs à des périodes postérieures au 31 décembre 2024.

ETAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES

➢ Créances

(en milliers d'euros)	Montant brut 2024	Dont moins d'un an	Dont plus d'un an
Actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	21	21	
Total	21	21	
Actif circulant :			
Créances clients et comptes rattachés	40.115	40.115	
Autres créances (1)	43.279	43.279	
Total	83.394	83.394	

(1) Hors avances et acomptes versés sur commandes.

➢ Dettes

(en milliers d'euros)	Montant brut 2024	à 1 an au plus	a plus d'1 an et 5 ans au plus	à plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières divers	50.021	6.394	28.020	15.607
Dettes auprès des établissements de crédit	1.403	1.403		
Dettes fournisseurs	37.537	37.537		
Dettes fiscales et sociales	3.218	3.218		
Dettes sur les immobilisations	1	1		
Comptes courants				
Autres dettes	60.403	60.403		
Total	152.583	108.956	28.020	15.607

CHARGES À PAYER RATTACHÉES AUX POSTES DE DETTES

(en milliers d'euros)	Au 31 décembre 2024
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes auprès des établissements de crédit	
Dettes fournisseurs	6.890
Dettes fiscales et sociales	1.430
Droits des collectivités	20.027
Dettes sur les immobilisations	
Comptes courants	
Autres dettes	115
Total	28.462

D. Autres éléments d'information

OPÉRATIONS SIGNIFICATIVES AVEC LES PARTIES LIÉES

Les opérations significatives avec les parties liées comprennent :

- les comptes courants débiteurs pour 36.634 milliers d'euros avec la société Veolia Eau – Compagnie Générale des Eaux;
- le compte d'intégration fiscale avec la société VEOLIA ENVIRONNEMENT débiteur de 232 milliers d'euros.

ENGAGEMENTS DE FIN DE CARRIÈRE

La société doit prendre en charge le versement d'une indemnité de fin de carrière envers ses salariés qui partiront en retraite pendant la durée du contrat.
Une provision pour indemnité de fin de carrière a été comptabilisée dans les comptes de la Société pour un montant de 90 milliers d'euros.
Ce montant correspond aux indemnités de fin de carrière qui seront versées aux collaborateurs ayant atteint l'âge de départ en retraite durant la période contractuelle au prorata du nombre d'années restant à courir jusqu'au départ des salariés concernés.

	(en milliers d'euros)
Indemnités de départ à la retraite (y compris primes d'eau des salariés partant à la retraite à compter du 1er janvier 2009)	655
Provision inscrite au bilan	90
Engagement net indemnités de départ à la retraite	565

ENGAGEMENTS HORS BILAN

Néant.

EFFECTIF MOYEN

L'effectif moyen trimestriel, (et hors personnel mis à disposition) est de 200 personnes à fin 2024, contre 193 personnes l'année précédente.

	2024	2023
Cadres	28	29
Etam	91	86
Employés	81	77
Total	200	193

INTÉGRATION FISCALE

Au cours de l'exercice 2019 la Société a opté pour le groupe d'intégration fiscale constitué par Veolia Environnement à compter du 1er janvier 2001. Cette option a été reconduite pour une nouvelle période de 5 ans à compter du 1er janvier 2021. Veolia Environnement SA est seule redevable envers l'Administration française de l'impôt courant calculé sur la base de l'ensemble. L'économie susceptible d'en résulter est acquise à l'intégrante : Veolia Environnement SA. Cette option est sans incidence sur la charge d'impôt sur les bénéfices comptabilisée par la Société.

IDENTITÉ DE LA SOCIÉTÉ CONSOLIDANTE

Les comptes de la Société sont inclus suivant la méthode de l'intégration globale dans les comptes de :

VEOLIA ENVIRONNEMENT
SA au capital de 3 703 263 040 Euros
21 Rue de la Boétie – 75008 PARIS

VEOLIA ENVIRONNEMENT, société mère de Veolia Eau – Compagnie Générale des Eaux, société du groupe VEOLIA ENVIRONNEMENT, possède indirectement la majorité du capital de la Société.
Une copie des comptes consolidés du Groupe Veolia Environnement peut être obtenue à l'adresse ci-dessus.

HONORAIRES DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

Les honoraires de commissariat aux comptes encourus au titre du contrôle légal des comptes et au titre des prestations de service entrant dans les diligences directement liées à cette mission sont mentionnés dans l'annexe aux comptes consolidés du groupe Veolia Environnement.

E. Evènements postérieurs à la clôture

Néant.

F. Tableau des filiales et participations

Néant.